

ZAC DES AGNETTES

Approbation de l'acquisition des parcelles cadastrées
section AF n°90 et 135 sises à Gennevilliers –
3 rue Saule / 15 rue Marguerite, d'une superficie totale
cadastrale de 382 m² environ, appartenant à la SEMAG 92,
dans le cadre de la réalisation du Groupe Scolaire Joliot Curie.

